

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 14 janvier 2020, à 19h00, à la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Gabriel Cheeney, Keven Trinqué, Pierre Pepin, René Belhumeur ainsi que Martine Tessier, adjointe administrative.

Absence de Raymond Paulhus.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2020-01-01 **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 3 décembre et séances extraordinaires du 10 décembre 2019.
3. Correspondance

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Lecture et approbation des comptes
- 5.2 Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$
- 5.3 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement de gestion contractuelle
- 5.4 Mandat Infotech – Taxation annuelle
- 5.5 Cotisation annuelle – ADMQ
- 5.6 Désignation du pro-maire
- 5.7 Désignation du pro-maire pour siéger à la MRC
- 5.8 Entretien immeuble 1155, rue Principale – Services d'entretien d'édifice Drummond Ltée
- 5.9 Approbation du budget révisé 2019 – OMH (# 1551)
- 5.10 Révision du taux d'allocation pour l'utilisation d'un véhicule à moteur
- 5.11 Webinaire - médias sociaux : arrimer stratégie de contenu et gestion de la réputation
- 5.12 Fin de l'entente panneau d'affichage - Club Optimiste
- 5.13 Inscription formation ADMQ

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1 Reddition de comptes - PAERRL 2019

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

9.1 Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES

10.1 Dons– organismes

10.2 Centre d'écoute et de prévention suicide

10.3 Bourse - Fondation Cégep de Drummondville

10.4 Rendez-vous des Champions – AHMV

10.5 Appui aux Journées de la persévérance scolaire 2020

10.6 AFEAS – Demande pour le local de la bibliothèque

10.7 Modifications et approbation - Protocole gestion Chalet Fafard

11. VARIA

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2020-01-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE ET LES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 10 DÉCEMBRE 2019

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 3 décembre et les séances extraordinaires du 10 décembre 2019.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance.

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

2020-01-03

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

ADMQ	318.48 \$
AFFAIRES VISA DESJARDINS	901.35 \$
BANQUE SCOTIA	542.44 \$
BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS	1 634.08 \$
BELL CANADA	528.53 \$
BUREAU EN GROS	591.67 \$
CARL LABONTÉ	20 863.75 \$
CLAIRE CHIASSON	390.00 \$
CLAUDE JOYAL INC.	1 521.81 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL	1 076.30 \$
COLOC DE ST-BONAVENTURE	500.00 \$
COMITE D'ENTRAIDE (GUIGNOLÉE)	500.00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES	931.86 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	16.38 \$
ÉNERGIES SONIC INC	1 149.20 \$
ENGLOBE CORP.	2 781.25 \$
EQUIPEMENT SANITAIRE DRUMMOND	15.76 \$
EQUIPEMENTS RAYDAN	48.45 \$

ESKAIR	54 995.78 \$
EUROFINS ENVIRONEX	255.37 \$
EXCAVATION MÉLANÇON INC	666.86 \$
F.Q.M.	1 528.02 \$
FONDATION RENE-VERRIER	150.00 \$
FORTIN SECURITE MEDIC ENR.	85.66 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	92.49 \$
GYROPHARES EFS	2 309.89 \$
HYDRO QUEBEC	7 284.16 \$
INFO PAGE	86.98 \$
INFOTECH	451.27 \$
KOODO MOBILE	81.54 \$
LA CAPITALE	2 018.74 \$
LA COOP AGRILAIT	192.77 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN ENR	989.97 \$
L'EXPRESS DRUMMONDVILLE	304.68 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	26 688.43 \$
MARCHÉ ST-BONAVENTURE	491.48 \$
MARTINE TESSIER	46.35 \$
MEGABURO	64.61 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	10 860.45 \$
MONTPLAISIR	902.11 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	25 335.94 \$
OBV YAMASKA	50.00 \$
PATIO DRUMMOND	1 994.67 \$
PETITE CAISSE	10.00 \$
QUEBEC MUNICIPAL	136.82 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	3 847.32 \$
RÉNO DÉPÔT (RONA INC)	51.12 \$
RREMQ	2 325.38 \$
S.I.U.C.Q.	1 170.40 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	578.66 \$
SERVICES D'ENTRETIEN	1 365.90 \$
SINTRA INC.	37 991.97 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	101.95 \$
SONIC CO-OP CARTE	303.41 \$
VAL TECHNOLOGIE	182.81 \$
WILLIAM LABRECQUE	1 500.00 \$
SALAIRE DÉCEMBRE 2019	18 851.05 \$

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

5.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Dépôt de la liste des contrats conclus au cours de l'exercice 2019.

5.3 DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 938.1.2 du code municipal du Québec, la directrice générale dépose, pour 2019, un rapport concernant l'application du Règlement 291-2018 portant sur la gestion contractuelle.

2020-01-04

5.4 MANDAT INFOTECH – TAXATION ANNUELLE

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la compagnie Infotech (logiciel comptable) à procéder à l'implantation des données concernant la taxation annuelle 2020;
- d'autoriser les coûts reliés à ce travail qui seront pris à même la banque d'heures.

ADOPTÉE

2020-01-05

5.5 COTISATION ANNUELLE – ADMQ

Considérant que la cotisation annuelle 2020 à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) doit être renouvelée;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- que la cotisation 2020 de Mme Jessy Grenier, directrice générale soit payée à l'ADMQ au coût de 477 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

2020-01-06

5.6 DÉSIGNATION DU PRO-MAIRE

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu unanimement :

- de nommer monsieur le conseiller Keven Trinque comme maire suppléant pour 2020, soit désigné pour siéger en cas d'absence du maire;
- d'autoriser le maire suppléant à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Saint-Bonaventure en cas d'absence du maire.

ADOPTÉE

2020-01-07

5.7 DÉSIGNATION DU PRO-MAIRE POUR SIÉGER À LA MRC

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu unanimement :

- que monsieur le conseiller Keven Trinque nommé comme maire suppléant pour l'année 2020, soit désigné pour siéger à la MRC de Drummond en cas d'absence du maire.

ADOPTÉE

2020-01-08

5.8 ENTRETIEN IMMEUBLE 1155, RUE PRINCIPALE – SERVICES D'ENTRETIEN D'ÉDIFICE DRUMMOND LTÉE

Considérant la réception de la soumission de Services d'entretien d'édifices Drummond Ltée au coût de 603 \$/ mois, soit une augmentation d'environ 1.5% par rapport à l'an dernier, afin d'effectuer l'entretien des locaux municipaux et de la Caisse Desjardins situé au 1155, rue principale;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement:

- que la soumission de Services d'entretien d'édifices Drummond Ltée pour l'entretien des locaux municipaux et de la Caisse Desjardins soit retenue pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-01-09

5.9 APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019 – OMH (# 1551)

Considérant la demande de la Société d'habitation du Québec qui a été reçue en décembre 2019, afin d'approuver le budget 2019 de l'O.M.H. de Drummondville;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'approuver les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de Drummondville qui présentent des revenus de 35 873 \$ et des dépenses de 81 043 \$ pour un déficit de 45 170 \$ (10% municipalité), un ajustement de la contribution de la Municipalité de Saint-Bonaventure s'élevant à 496 \$, considérant qu'un versement de 4 021 \$ a été fait en juillet dernier;
- de s'engager à assumer la quote-part des sommes investies dans les travaux RAM (remplacement, amélioration et modernisation) capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

ADOPTÉE

2020-01-10

5.10 RÉVISION DU TAUX D'ALLOCATION POUR L'UTILISATION D'UN VÉHICULE À MOTEUR

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- que les employés et élus municipaux reçoivent, pour l'utilisation de leur véhicule personnel dans l'exécution de leurs fonctions, une allocation de 0,52 \$ le kilomètre.

ADOPTÉE

2020-01-11

5.11 WEBINAIRE - MÉDIAS SOCIAUX : ARRIMER STRATÉGIE DE CONTENU ET GESTION DE LA RÉPUTATION

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription de 80\$ pour les employés du bureau municipal afin d'assister au Webinaire ayant comme sujet « *Médias sociaux : arrimer stratégie de contenu et gestion de la réputation* » offerts par la Fédération Québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

2020-01-12

5.12 FIN DE L'ENTENTE PANNEAU D'AFFICHAGE - CLUB OPTIMISTE

Considérant que le conseil d'administration du Club Optimiste de Saint-Bonaventure a cessé ses activités le 31 décembre 2019;

Considérant que le conseil d'administration du Club Optimiste désire remettre le panneau d'affichage sous l'entière responsabilité de la municipalité;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre fin à l'entente entre le Club Optimiste et la Municipalité de Saint-Bonaventure signé le 18 août 2016;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la signature de l'entente proposée par le Club Optimiste indiquant que celui-ci n'est plus propriétaire du panneau d'affichage électronique;
- que la municipalité de Saint-Bonaventure devient le responsable des frais d'électricité et d'entretien, ainsi que responsable de son contenu et de son affichage;
- les comités pourront faire parvenir leur demande de parution à l'adresse suivante : tresoriere@saint-bonaventure.ca;
- la municipalité se réserve le droit de publier ou non le communiqué.

ADOPTÉE

2020-01-13

5.13 INSCRIPTION FORMATION ADMQ

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation pour les nouveaux DG ayant pour titre « L'ABC de la fonction de directeur général municipal » le 11 et 12 février à Québec;

Considérant que la formation, l'hébergement, ainsi que les repas lors de la formation sont tous offerts gratuitement par l'ADMQ grâce à une subvention obtenue;

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'inscription de Jessy Grenier, directrice générale et de défrayer pour les frais de déplacement et les frais de repas du souper pour assister à la formation « L'ABC de la fonction de directeur général municipal » offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

2020-01-14

7.1 REDDITION DE COMPTES, PAERL 2019

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 100 216 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- que la Municipalité de Saint-Bonaventure informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

2020-01-15

9.1 PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT DES SERVICES D'INSPECTION

Considérant que la MRC de Drummond et la Municipalité de Saint-Bonaventure ont signé, en vertu de l'article 569 et suivant du Code municipal du Québec en mars 2012, le Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure a complété le processus afin de réviser ses règlements d'urbanisme afin qu'ils soient conformes au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

Considérant que la municipalité a remplacé son règlement sur les nuisances dans le cadre de l'exercice d'harmonisation des règlements municipaux;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure a adopté un règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des bâtiments;

Considérant que certains ajustements de nature administrative doivent être effectués au contenu de l'entente;

Considérant qu'un deuxième addenda au protocole d'entente est nécessaire afin de tenir compte de ces modifications et pour ajuster certains éléments de l'entente;

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser Monsieur Guy Lavoie, maire, et Madame Jessy Grenier, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles à l'accomplissement de la présente résolution, incluant une entente conforme à l'expression des attentes des parties.

ADOPTÉE

10. LOISIRS

2020-01-16

10.1 DONS– ORGANISMES

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 50 \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques à titre de don pour l'année 2020;
- de verser la somme de 100 \$ à la Société de recherche sur le cancer dans le cadre de leur campagne annuelle de levée de fonds à titre de don pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-01-17

10.2 CENTRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION SUICIDE

Considérant qu'il s'agit d'un organisme à but lucratif qui, depuis plus de 30 ans, intervient en écoute et en prévention du suicide en apportant réconfort et accompagnement aux personnes qui vivent de la détresse psychologique;

Considérant que ces sommes permettront de continuer à offrir et à maintenir gratuitement des services à la population de la MRC de Drummond comme elles ont permis l'an dernier de donner des services aux endeuillés par suicide en individuel et en groupe;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 200 \$ à titre de don pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-01-18

10.3 BOURSE - FONDATION CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 400 \$ (2 chèques de 200 \$) à la Fondation du Cégep de Drummondville à titre de bourse à être remise à deux étudiants(es) provenant de Saint-Bonaventure, le 26 mars prochain au Cégep de Drummondville.

ADOPTÉE

2020-01-19

10.4 RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONS - AHMV

Considérant la demande d'aide financière pour le rendez-vous des Champions qui aura lieu le 21 mars 2020 au centre récréatif de St-David;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 500 \$ à l'Association de Hockey Mineur des Villages (AHMV) qui servira à l'achat de médailles et de trophées;
- de confirmer la présence du maire et/ou des conseillers lors de la remise des médailles.

ADOPTÉE

2020-01-20

10.5 APPUI AUX JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2020

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Considérant que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire;

Considérant que dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- de déclarer que la Municipalité de Saint-Bonaventure appuie les Journées de la persévérance scolaire 2020 par cette résolution.

ADOPTÉE

2020-01-21

10.6 AFEAS – DEMANDE POUR LE LOCAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant qu'une demande a été faite par les membres de l'AFEAS pour obtenir le local de la bibliothèque lorsque celle-ci sera déménagée dans son nouvel aménagement;

Considérant que les membres de l'AFEAS ont comme projet de faire l'acquisition de nouvelle structure pour métier à tisser;

Considérant qu'il désire faire l'installation d'un coin avec machine à coudre;

Considérant que l'environnement qu'ils occupent présentement est plus que restreint;

Considérant qu'il désire faire des ateliers de couture avec les jeunes;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'AFEAS à prendre l'espace qu'occupe présentement la bibliothèque pour leur projet de métier à tisser et de couture, et ce seulement lorsque le projet d'aménagement de la nouvelle bibliothèque sera terminé.

ADOPTÉE

2020-01-22

10.7 MODIFICATIONS ET APPROBATION PROTOCOLE GESTION CHALET FAFARD

Considérant que le Coloc a reçu une proposition de modification du « Protocole de gestion du Chalet Fafard »;

Considérant que les modifications ont été étudiées par la Municipalité;

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'accepter les modifications apportées au protocole de gestion du chalet communautaire Fafard et Frères dont l'entente a été renouvelée du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2021 et ce, conditionnel à l'acceptation des modifications par le Coloc.

ADOPTÉE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens présents et ce, de 19 h 35 à 20 h 01.

2020-01-23

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Keven Trinque, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 01.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Martine Tessier, adjointe administrative

Martine Tessier, adjointe administrative